



UFC QUE CHOISIR DU JURA

19 bis rue des arènes

39100 DOLE

Téléphone : 03 84 82 60 15 uniquement lors des permanences le lundi de 17 à 19 heures

Courriel : contact@jura.ufcquechoisir.fr

SITE : [HTTPS://JURA.UFCQUECHOISIR.FR/ACCUEIL](https://jura.ufcquechoisir.fr/accueil)

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 05 MARS 2018 À 17 HEURES

Nous vous remercions de participer à notre Assemblée Générale qui va retracer nos activités et la vie des consommateurs pendant l'année 2017.

Rapport moral : par Alain CLER

Parlons du poids des consommateurs ; vu dans le Que Choisir de mars 2018 :

- Agir sur les entreprises aux pratiques peu reluisantes comme KFC.
- Information libre : Avis du Tribunal de Commerce de Paris qui a ordonné à la revue Challenges de retirer de son site internet l'article sur les difficultés financières de Conforama.
- Les opticiens n'admettent pas que l'UFC Que Choisir ait mis sur son site internet un comparateur des devis d'optique et ait assigné l'UFC Que Choisir en justice.

L'information des Associations de Consommateurs envers le public des chaînes de télévision est ridicule par rapport aux heures de publicités. Le jour où on aura autant d'heures d'émission sur l'information des consommateurs que d'heures de publicité, on peut penser que ça changerait certainement les choses. Quand une publicité sur une nouvelle voiture sera suivie par une information sur sa consommation réelle sur son niveau de pollution et les résultats au crash test qui rassure sur le niveau de sécurité en cas d'accident.

Quand on voit que l'information avec les cinq codes couleurs des produits alimentaires n'est pas encore obligatoire il faut bien constater que le combat est rude pour avoir une information indispensable dans ses achats quotidiens et mieux préserver sa santé.

Heureusement que l'on a pour s'informer d'une façon efficace et indépendante les différentes publications de l'UFC Que Choisir :

LES PUBLICATIONS DE QUE CHOISIR : Rapport d'activité 2016

- **Que Choisir** : 58 700 exemplaires vendus chaque mois, voit ses ventes en kiosques progresser de 21 %. Un record des ventes depuis l'existence de Que Choisir : 137 477 exemplaires vendus avec le mensuel de mars 2016. Le nombre des abonnés au mensuel est aussi en légère progression : 418 098 à fin 2016 (+0,9 %, après + 0,4 % en 2015).
- **Que Choisir Argent** : 32 000 exemplaires en moyenne contre 29 000 en 2015 et son nombre d'abonnés se stabilise à 241 000.
- **Que Choisir Spécial** : Les ventes en kiosques de Que Choisir Spécial et son nombre d'abonnés (près de 85 000) restent stables.
- **Que Choisir Santé** : La diffusion de Que Choisir Santé est en légère hausse (55 896 abonnés fin 2016 contre 55 134 fin 2015).
- **Que Choisir en ligne** : La progression de Que Choisir en ligne ne faiblit pas, importante et continue tout au long de l'année avec près de 127 000 abonnés fin décembre 2016 (+ 18 % en un an).

LE RÉCAPITULATIF DES DIFFUSIONS de 1997 à 2016

Moyenne mensuelle de diffusion (payants + gratuits) abonnements + ventes en kiosques

	Mensuels		Que Choisir Argent		Que Choisir Pratique	
1997	219 007		157 758		55 146	
1998	251 516	+14,8%	182 936	+15,9%	62 663	+13,6%
1999	251 694	=	189 399	+ 3,5%	64 519	+ 2,9%
2014	413 973	- 4,95%	274 364	- 6,44%	101 270	- 1,29%
2015	419 680	+ 1,38%	275 185	+ 0,80%	102 268	+ 0,98%
2016	430 988	+ 2,69%	275 179	=	100 604	- 1,62%

LES ADHÉSIONS

Nombre d'adhérents en 2016

Population du Jura : 260 681 habitants : 135 adhérents (5 pour 10 000 habitants)

Population du Doubs : 536 959 habitants : 952 adhérents (17 pour 10 000 habitants)

Donc avec 17 adhérents pour 10 000 habitants on aurait 442 adhérents. Pour mémoire en 1995 on avait 21 adhérents.

Regardons le cas de la Gironde : Nombre d'habitants : 1 548 000

Nombre d'adhérents : 1 290

Soit 8,33 adhérents pour 10 000 habitants

Ce qui nous ferait pour le Jura 216 adhérents. C'est un objectif qu'il est possible d'atteindre en demandant automatiquement l'adhésion à l'association locale lorsqu'un consommateur nous demande de l'assister pour le règlement de son litige.

Par contre il faudra redéfinir des règles pour que certains consommateurs ne nous prennent pas pour un service public ou un cabinet d'avocat. Nous sommes des bénévoles et n'avons pas de salaire en échange de notre travail. En cette année 2017 nous avons quand même réussi à offrir un repas aux bénévoles, c'était un moment très convivial précédé d'une rapide formation sur le code de la consommation faite par Benjamin.

En faisant du tri dans mes documents j'ai retrouvé le Procès Verbal d'un Conseil d'Administration Fédéral du 15 et 16 avril 2011 qui faisait état d'un audit de notre Association Locale, en signalant par exemple que l'Al n'a plus le feu sacré, tout en reconnaissant mon militantisme authentique.

Le Conseil d'Administration Fédéral avait décidé de confier au Président de l'Association Locale de Dijon l'implantation d'une Association Locale à Lons le Saunier avec une nouvelle équipe.

On attend toujours ; comme si c'était simple de trouver des bénévoles compétents qui acceptent de donner des heures pour aider les autres gens.

D'ailleurs, notre équipe de bénévoles s'est bien étoffée puisque nous sommes actuellement 10

Présentation des membres bénévoles actifs : Alain CLER, Marie-Jeanne BOUCHARD, Michel COMMARET, Claudine GARCIA, Roger VERNIER, Jacky ALEJANDRO, Joël DUC ? Jocelyne SIMONIN, Cécile TATREAU-HUGUIN.

BILAN DES ACTIVITÉS DE 2017 :

En premier lieu, la tenue des permanences du lundi de 17 heures à 19 heures. Nous avons traité 104 litiges dont 50 ayant provoqués de fait une adhésion.

Il y a eu : 19 dossiers pour le logement et l'immobilier

5 pour les assurances

19 pour la banque

8 pour l'automobile

1 pour l'alimentation

16 pour les services marchands

2 pour l'administration

7 pour les opérateurs de télécom

2 pour la santé

9 pour les autres secteurs de la consommation

16 pour l'énergie et l'eau

Nous avons participé à différentes représentations dont le CDAL à Lons le Saunier et les délégations de services publique à Dole.

Nous avons suivi des formations, Gestal, Santé, Assurance décennale, Enquête.

J'ai participé à l'Assemblée Générale de la Fédération.

30 ans d'UFC Jura à raison de 40 permanences par an, ça fait $(40 \times 30 = 1\ 200)$ permanences soit au minimum $(1\ 200 \times 3 = 3\ 600)$ heures, auquel il faut ajouter les enquêtes, les représentations et les formations plus le travail à la maison ainsi qu'au fonctionnement de l'Union Régionale et aux réunions en vue du rapprochement de l'Union Régionale Franche-Comté et celle de Bourgogne.

Nous avons également participé aux bulletins de l'Union Régionale Franche-Comté.

Nous avons participé à trois enquêtes nationales :

- Enquêtes prix en magasins Bio 3 sur Dole et 1 sur Lons le Saunier.
- Enquêtes en grande surface sur les pratiques des grandes surfaces.
- Enquête circuit court : 2 magasins sur Lons le Saunier.

ACTIONS DE 2018

- Enquête : 1 de faite, 1 à venir, plus 2 autres.

- Participation à la CDAC, aux réunions des services délégués.

Rapport financier 2017: par Michel COMMARET

Les dépenses ont été légèrement supérieures l'an dernier, pour un total de 3219,05 €, soit environ 200 € de plus que l'année précédente. Pas de dépenses de matériel.

Les postes téléphone et Internet sont en baisse suite à un autre choix d'abonnement. Il est impératif de privilégier la ligne ADSL pour les appels. L'abonnement ligne fixe, limité à 2 heures, nous permet d'en fixer la facture. Nos besoins dans ce domaine sont encore conséquents.

Les frais de déplacement ont subi une petite hausse mais sont en partie compensés et les frais d'affranchissements ont un peu baissé.

Les recettes sont supérieures d'environ 400 € à l'an dernier. Si on constate une hausse des nouvelles adhésions, on voit aussi une baisse sensible des renouvellements. Nous devons faire le point sur ce sujet. Le total adhésions + cotisations est assez semblable à 2016. Nos recettes se montent donc à 4039,60 € contre 3604,03 € l'année précédente.

Nous avons perçu une subvention de la DGCCRF, versée par la fédération, de 504,50 € en légère augmentation. Elle est en rapport avec nos activités et le nombre de nos adhérents.

Le bénéfice se monte donc à 820,55 € contre 616,02 l'année précédente, ce qui nous a permis de mettre en épargne 600 € pour des besoins d'investissement éventuels.

Le compte courant au 31/12/2017 montrait un solde positif de 1138,61 € pour 918,06 € au 01/01/2017..

Le compte Postépargne a été crédité de 22,34 € d'intérêts et de 600 € dégagés du compte courant qui s'ajoutent aux 2704,26 € du début d'année, soit un total de 3326,60 €.

Les finances sont saines et je suggère un maintien à 20 € du renouvellement de cotisation. Il sera discuté du montant de la première adhésion en CA. Mais il ne me semble pas judicieux d'en modifier le montant.

Rappel important, comme chaque année, nous ne demandons pas de subvention à la municipalité mais elle met ce local à notre disposition gratuitement, chauffage et éclairage compris. Qu'elle soit à nouveau remerciée.

Membres du bureau :

Président : Alain CLER

Secrétaire : Marie-Jeanne BOUCHARD

Trésorier : Michel COMMARET

Secrétaire adjointe : Claudine GARCIA

Trésorier Adjoint : Roger VERNIER

Membres du Conseil d'Administration :

- Jacky ALEJANDRO, Joël DUC, Claudine GARCIA, Jocelyne SIMONIN, Cécile TATREAU-HUGUIN, Roger VERNIER.

L'Assemblée Générale est close à 18^h 30.

**P/Alain CLER
Président,**

Marie-Jeanne BOUCHARD
Secrétaire,